

[Text]

proclaim it and salute it and respect it highly. But we have the reality every day of organizations from all over Canada, including Quebec, coming to this committee and saying they need more cultural support.

We had a meeting today with the Public Lending Right Commission. Most of the members there were from Quebec, most of them expressing great dismay at the absence of federal support for the Public Lending Right Commission, whose. . .

Mr. Langlois: But you know they tell us not to intrude but give them the money.

Mme Roy-Arcelin: On se croirait à l'entente de Charlottetown.

• 1855

Mrs. Finestone: You're saying almost the same thing by voting the exact same—

Mr. Langlois: No.

Mr. Bird: Perhaps I may just finish. The point is that if the federal government cannot rally around the word "cultural" to at least get the financial. . . If the spirit of national cultural involvement can't be stated in a telecommunications act, how can we ever recruit or rally or build the kind of support that is needed to get the budgets that will satisfy our cultural activities across Canada?

I think the minister has said to this committee that this is a phoney argument. There are two ways to deal with it. One is to accept the phoney argument and be compromised by it. The other is to just reject it as a phoney argument and put in the bill what the authors put in there in the first place. The original author of this bill was from Quebec, as we all know.

Mrs. Finestone: Marcel Masse.

Mr. Bird: So I just want to make it clear I am an absolute supporter of the province of Quebec and its jurisdiction in cultural fields, and in no way do I speak to thwart or compromise or weaken or diminish that. I just wish all the other provinces of Canada had the same cultural vigour Quebec has. We will never have that cultural vigour in the rest of Canada if we are afraid to use the word "cultural" in a national telecommunications act.

As you people all know, I am a team player politically. I would not take this position, except that our team put me in the chair of this committee and this committee has championed this cause for two years. So there is a compromise. I am compromised by the very work I've done on behalf of this government for this subject. I don't want to be seen in any way to be in conflict with the political objectives of my colleagues in Quebec. I am not in conflict; I am in support of these objectives. I do not believe this is in conflict and I can't for the life of me understand why we have not been able to reach consensus on this.

[Translation]

structure culturelle, est justement le secteur culturel au Québec. J'en suis conscient et je suis tout à fait ravi qu'il en soit ainsi; j'ai donc le plus grand respect pour la contribution du Québec dans ce domaine. Mais nous devons aussi être conscients de la réalité des organismes partout au pays, y compris au Québec, car ces organismes ont comparu devant le comité pour nous dire qu'ils avaient besoin d'un appui plus substantiel dans le secteur culturel.

Nous avons rencontré aujourd'hui les représentants de la Commission du droit de prêt public. La majorité des membres étaient du Québec et se disaient très inquiets, face à l'absence de crédits fédéraux pour la Commission, dont. . .

M. Langlois: Mais vous savez très bien qu'ils veulent des fonds, et non pas qu'on s'imisce dans leurs affaires.

Mrs. Roy-Arcelin: You would think we were talking about the Charlottetown accord.

Mme Finestone: Mais vous dites à peu près la même chose en adoptant. . .

M. Langlois: Non.

M. Bird: Peut-être me permettriez-vous de finir. Pour résumer, si le gouvernement fédéral ne peut se donner une sorte de point d'appui en parlant de la structure «culturelle», au moins pour s'assurer d'un soutien financier suffisant. . . S'il n'est pas possible d'affirmer dans la Loi sur les télécommunications le rôle du gouvernement national dans le secteur culturel, comment allons-nous créer un appui suffisamment solide des activités culturelles au Canada pour nous assurer des budgets adéquats?

Je crois que le ministre a déjà dit devant ce comité qu'il s'agit là d'un faux argument. Il y a deux solutions possibles. L'une consiste à accepter ce faux argument et donc à se laisser compromettre. L'autre consiste à rejeter ce faux argument et à maintenir dans le projet de loi la proposition du premier auteur. Comme vous le savez, le premier auteur du projet de loi était du Québec.

Mme Finestone: Marcel Masse.

M. Bird: Donc, je tiens à préciser que j'appuie entièrement la province du Québec et que je respecte sa compétence dans le secteur culturel. Je ne voudrais donc proposer quoi que ce soit qui puisse compromettre ou affaiblir ses pouvoirs à cet égard. Je souhaiterais simplement que toutes les autres provinces du Canada manifestent la même vigueur culturelle que le Québec. Et bien, nous n'allons jamais retrouver cette même vigueur culturelle ailleurs au Canada si nous avons peur d'employer le mot «culturel» dans une loi nationale sur les télécommunications.

Comme vous le savez tous, en politique, l'esprit d'équipe me semble primordial. Si j'ai décidé de prendre position là-dessus, c'est parce que notre équipe m'a confié la présidence du comité et que ce comité a vigoureusement défendu la cause au cours des deux dernières années. Il y a donc un compromis à faire. Quant à moi, le travail que j'ai accompli au nom du gouvernement dans ce domaine m'a aussi engagé en quelque sorte. Je ne voudrais pas qu'on y voie un refus des objectifs politiques de mes collègues québécois. Pour moi, il n'y a pas de conflit; j'appuie tout à fait ces objectifs. Je suis donc fermement convaincu qu'il n'y a pas de conflit, et voilà pourquoi j'ai tellement de mal à comprendre notre difficulté à nous entendre là-dessus.